

Présents :

Élus	S. Colot	Conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et à la citoyenneté, conseillère communautaire
Cabinet du Maire	S. Durand	Directrice de cabinet
	C. Guesnier	Chargé de mission participation citoyenne
Habitants	5 membres du comité habitants	Dont 1 animateur référent

Ordre du jour

A. Points soumis par la Ville

1. Retours sur les résultats de la votation citoyenne du budget participatif 2025.
2. Formation à la conduite de réunion.
3. Retour atelier mobilités- inauguration des passerelles situées sur le chemin de halage.
4. Groupes de travail inter comités autour de six propositions d'actions.

B. soumis par le comité

1. Permis de végétaliser au centre de « La Peyrade » à l'instar du centre-ville.
2. Point sur les suites du nettoyage de l'avenue de la méditerranée
3. Date pour une rencontre sur le fonctionnement des comités d'habitants et sur les formations prévues,
4. Point avancement : Parc Ancien Stade, Piscine, Gymnase, Passage rue Emile Zola, Panneau lumineux
5. Retour sur les annonces de la dernière Plénière (caméras, contrôle vitesse, rodéos urbains)
6. Chaussées dégradées

Introduction de Sophie Colot

Mme Colot, élue à la démocratie participative et à la citoyenneté, se présente et précise qu'il s'agit de son premier mandat.

Elle rappelle le fonctionnement des comités d'habitants et plus largement du [dispositif de démocratie participative locale](#) (démocratie par projet, démocratie par instances : comité habitants, comités des sages ; budget participatif, démocratie de proximité) et des moyens alloués par la Ville.

L'organisation des comités habitants repose sur une gestion et des responsabilités partagées (groupe d'animateurs et gouvernance partagée) et chaque comité est doté d'un budget de 3 000€ pour l'année 2026.

L'élue revient plus précisément sur le [rôle du comité habitant](#) : sa vocation d'animation de la vie de quartier, de création de liens sociaux, mais aussi de proposition pour l'amélioration du cadre de vie et de retour d'expérience par les expertises d'usage.

Ces réunions permettent, avec les comités d'habitants, d'élaborer des projets ensemble. L'idée est qu'ensemble, on est plus fort, mais on est aussi plus intelligent.

Chaque participant se présente également.

A. Points soumis par la Ville

1. Retours sur les résultats de la votation citoyenne du budget participatif 2025

Mme Colot revient sur les 4 lauréats du budget participatif 2025 :

Enveloppe à 30 000 € : projet « jouons ensemble » de Mme Hilth.

Enveloppe à 10 000 € : Projet « Casiers de plage » de Mme Poyeton.

Enveloppes à 5 000 € :

- Projet « Des gîtes pour les chauves-souris à Frontignan » de Mme Marcinkowski
- Projet « Les bancs bavards » de M. Laboureau.

Des réunions de démarrage sont organisées avec les porteurs de projet, les élus référents et les services techniques concernés.

2. Formations à la conduite de réunion

Lors de la dernière rencontre intercomités du 27 janvier 2026, plusieurs participants ont exprimé le besoin d'être formés à la conduite de réunion.

La Ville a proposé une session gratuite, (10 personnes présentes), destinée aux membres des comités souhaitant améliorer leurs compétences en animation, qui s'est tenue le jeudi 25 juin de 17 h 30 à 20 h 30 à la Maison des projets et de la citoyenneté.

L'intervention était assurée par l'association IPEICC, en partenariat avec la Ville.

Face au succès, une seconde session est envisagée pour les personnes intéressées.

3. Retour ateliers mobilités et inauguration des passerelles situées sur le chemin de halage

L'inauguration des nouvelles passerelles est prévue le jeudi 16 juillet 2026 à 18h30. Un parcours vélo et piéton sera proposé, avec un départ depuis les terrains de tennis de La Peyrade jusqu'au quai Voltaire prolongé (lieu de l'inauguration). Des questions logistiques concernant le déplacement groupé ont été abordées.

-Un atelier citoyen sur la thématique des mobilités a eu lieu le mardi 2 juin à la salle Voltaire, associant les membres des comités habitants, l'association « La roue libre de Thau » et certains membres du comité des sages.

L'objectif de cet atelier était d'identifier les problèmes et les besoins et de prioriser les interventions et aménagements, sur le thème des questions de mobilités au quotidien dans la ville. (Déplacements piéton, vélo, trottinette, partage des voies, mais aussi accessibilité PMR, voitures (stationnement/vitesse), transport en commun...)

Six groupes ont été mis en place, correspondants aux six périmètres des comités habitants.

La synthèse ci-après relate les travaux de cet atelier :

Mobilité douce et sécurité

- Problème de discontinuité des pistes cyclables.
- Priorité à la sécurisation des trajets scolaires (collège des Deux Pins, avenue des Viviers).
- Signalétique et marquage : nécessité d'améliorer la lisibilité du marquage au sol et la visibilité des couleurs pour les pistes.

- Réduction de vitesse : demande de zones 30 élargies et de ralentisseurs sur plusieurs axes (Barnier, Victor Hugo, Viviers).
- Entretien des pistes : signalement de portions dégradées.

Piétons et accessibilité

- Trottoirs endommagés : rue F. Mistral, avenue des Mûriers, rue des Tilleuls.
- Passages piétons : repeindre et dégager les zones obstruées (poubelles mal placées, boulangerie Kléber).
- PMR et poussettes : stationnement gênant sur les trottoirs, manque de continuité piétonne dans certains lotissements.

Circulation et stationnement

- Stationnement anarchique : sur les trottoirs et les zones non prévues (République, Rabassou, médiathèque).
- Bus et voirie : difficultés de croisement à la Peyrade (rue des Lierles, devant l'école Marcel Pagnol).
- Propreté et obstacles : containers, végétation et verre cassé gênant la circulation.

Équipements et aménagements

- Racks à vélos : manque à La Plage et autour du marché ; privatisation d'arceaux à la gare.
- Garages à vélos fermés : proposition pour le centre-ville (location abordable, sécurisation).
- Passerelle Barnier-Salins : idée pour relier le secteur Barnier Crozes Pielles aux salins.
- Feu pédagogique : positionnement à revoir pour une meilleure visibilité sur Route de Montpellier.

Nourries de ces remontées, les services municipaux vont mener une réflexion et procéder à des arbitrages. À l'issue, ils reviendront vers les habitants sous différentes formes (réunions sur site, communiqués de presse...).

Pour compléter ces remontées, le compte-rendu a été diffusé

Un membre souligne que, bien que centré sur le vélo, l'atelier a permis d'aborder d'autres sujets comme l'état des trottoirs et les problèmes de stationnement.

Autres signalements :

- Manque de visibilité à l'intersection de la rue du Garigou et de l'avenue Maréchal-Jouin
- Circulation de camions sur le chemin des Présents-Martins malgré l'interdiction, dégradant la chaussée
- Stationnement anarchique persistant le long de la route lors des matchs, malgré la présence d'un parking

Action : Un courrier de sensibilisation sera envoyé au club de football « *Olympique La Peyrade* », et des passages de la police municipale seront demandés lors des événements importants.

4. Groupes de travail inter comités autour de six propositions d'actions

Suite aux dernières réunions intercomités, des propositions de projet ont émergé de ce temps de citoyenneté active. La Ville va proposer à l'automne la mise en place de groupes de travail autour de six propositions d'actions pour l'espace public :

1. Créer un jardin pour chiens.
2. Créer une salle de jeux populaire.
3. Créer une signalétique professionnelle pour les artisans.
4. Concevoir un guide pratique du bien-vivre ensemble à Frontignan.
5. Développer la vigilance pour lutter contre les incivilités.
6. Créer un espace dédié pour les jeunes pratiquant des activités type rodéo urbain.

Chacun des membres des comités peut rejoindre les groupes de travail spécifiques intercomités que la direction écocitoyenneté va programmer.

B. Points soumis par le comité

1. Permis de végétaliser au centre de « La Peyrade » à l'instar du centre-ville

Des premières expérimentations de permis de végétaliser ont lieu en centre-ville et ont connu un franc succès. L'opération sera prochainement étendue à d'autres quartiers et notamment à la Peyrade. La Ville communiquera sur le lancement de la nouvelle campagne, à l'automne.

Un communiqué sur les recommandations de taille (biodiversité vs. Risque incendie) sera bientôt distribué.

Les membres font remonter un problème lié aux espaces verts autour de la résidence des Lauriers Roses et font remarquer que l'aire de jeux pour enfants n'est pas ombragée, empêchant l'utilisation de cet espace ludique à certaines heures de la journée. Ces constats seront remontés aux services concernés mais il faut tenir compte du délai de pousse de la végétation afin de protéger la biodiversité.

2. Point sur les suites du nettoyage de l'avenue de la méditerranée

Un membre rappelle qu'une opération citoyenne de nettoyage a été réalisée à l'automne, avenue de la méditerranée, afin de résoudre les problèmes de déchets sauvages soulevés par les riverains de ce secteur ; Depuis, ces derniers ne se manifestent plus.

Le comité propose d'élargir les opérations de nettoyage à d'autres secteurs de la Peyrade (ex. : avenue Maréchal-Joffre, chemin de halage, zone autour des tennis et de l'EHPAD les Muscates).

Il est proposé d'organiser un nettoyage en octobre 2026 en partenariat avec la Brigade Bleue de Sète Agglopôle Méditerranée, les services municipaux et les associations.

3. Date pour une rencontre sur le fonctionnement des comité habitants et sur les formations prévues

La charte des comités habitants est actuellement en cours de réactualisation. Il s'agit de clarifier ou de modifier certaines règles et modalités de fonctionnement. Par exemple, il peut être rappelé que le comité est composé de deux animateurs référents minimum, laissant à chaque instance de déterminer son nombre en fonction de son organisation.

D'ici la fin de l'année, les comités seront associés afin de simplifier le document et de le rendre plus accessible pour les habitants.

Il sera aussi proposé aux membres des comités une deuxième session de formation à la conduite de réunion.

4. Point avancement : Parc Ancien Stade, Piscine, Gymnase, Passage rue Emile Zola, Panneau lumineux

Le projet d'aménagement du parc intergénérationnel (lieu de l'ancien stade) est toujours une volonté des élus. Une première phase de renaturation des sols aura lieu prochainement.

La deuxième phase, qui permettra la mise en place de modules sportifs et d'espaces ludiques et de convivialité, sera bien réalisée.

Concernant la réalisation d'une nouvelle piscine, le projet est porté par Sète Agglopôle Méditerranée. Trois groupements de maître d'œuvre ont été sélectionnés pour déposer leurs propositions d'ici avril 2027. La livraison est estimée à l'horizon 2029-2030. Le projet du gymnase, proche du collège est reporté en raison des importantes contraintes budgétaires du département.

Pour le panneau d'information, le projet est toujours souhaité mais est reporté car il n'est pas une priorité budgétaire pour l'année en cours.

Un membre s'interroge sur les horaires d'ouverture du poste de police municipale. La Ville se renseigne et fera un retour au comité.

Concernant le passage entre l'avenue Emile Zola et le parking du stade de football, une convention a été signée entre la Ville et le conseil départemental. Des plans de cheminement sont actuellement à l'étude par les services techniques.

Le comité fait remonter à nouveau des problèmes d'insécurité aux abords du stade « Paul Esprit Granier », les jours d'événements sportifs. Il est demandé d'adresser un courrier au club de l'Olympique La Peyrade pour sensibiliser les usagers sur le stationnement et d'effectuer un passage de la police municipale.

5. Retour sur les annonces de la dernière Plénière (caméras, contrôle vitesse, rodéos urbains)

Caméras de surveillance :

Le parc de 40 caméras va être modernisé et étendu à 50 caméras avec une modernisation de ces outils. Des caméras mobiles seront également déployées pour lutter contre les désordres et notamment les dépôts sauvages. La création d'un centre de supervision urbain mutualisé au niveau de l'agglomération est souhaitée par M. le Maire, à l'instar d'autres villes.

Rodéos urbains :

Le sujet reste une préoccupation majeure. La création d'un espace dédié et sécurisé est l'une des pistes étudiées. Les membres signalent des nuisances récurrentes (bruit, vitesse) sur l'avenue du Stade et au niveau du gymnase Roger Arnaud, impliquant parfois des mineurs (dès 8 ans) et des parents complaisants. Mme Colot (ex-professionnelle de la PJJ) informe de plusieurs outils pour prévenir et sanctionner ces comportements :

- Les stages de citoyenneté et travaux d'intérêt général existent pour les primo-délinquants.
- Graduation des sanctions : Rappel à la loi → stage → contrôle judiciaire → placement en centre éducatif.

Il faut aussi souligner que certains jeunes récidivent faute de cadre familial.

Police municipale

La Ville informe que les locaux de la police municipale situés en centre-ville ne sont plus adaptés et seront bientôt déplacés vers le bâtiment de l'ancien PSIG, permettant l'utilisation d'un espace plus moderne.

Chaussées dégradées

Le comité a repéré plusieurs rues assez dégradées avec la présence de nids-de-poule importants : Avenue Michel-Clerc, secteur de la Poste, rue des Mimosas.

L'information sera transmise aux services techniques pour une intervention dans le cadre des campagnes de rebouchage.

Halloween 2026 :

Le comité d'habitants prépare l'événement et souhaite emprunter des panneaux d'exposition pour créer un labyrinthe. Les services demandent au comité de préciser le nombre de panneaux noirs nécessaires.

Le service logistique sera sollicité pour évaluer la faisabilité du prêt de matériel.